



CENTAURE CONSEIL

BAREME HONORAIRES au 1^{er} Août 2017

(T.T.C – T.V.A. : 20 % comprise)

1 - VENTE

Nos Honoraires sont à la charge de l'Acquéreur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

• Jusqu'à	50 000 €	4 500 € (1)
• De 50 001 €	100 000 €	8,00 %
• De 100 001 €	à 150 000 €	7,00 %
• De 150 001 €	à 200 000 €	6,00 %
• De 200 001 €	à 300 000 €	5,50 %
• De 300 001 €	à 400 000 €	5,00 %
• De 400 001 €	à 500 000 €	4,50 %
• De 500 001 €	à plus	4,00 %

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL, INDUSTRIEL, ARTISANAL, FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL...

- 10 % du montant de la transaction. (1)

VENTE TERRAINS

- 10 % du prix de la transaction (1)

EVALUATION IMMOBILIERE

- Avis de Valeur (Valeur Vénale)
(Suivant ordre de mission) De 200 € à 500 €

(1) Forfait à minima de 4 500 €

SP-01/08/2017



2 - LOCATION

HONORAIRES DE LOCATION - Baux d'Habitation soumis à la loi du 06/07/1989

1 -PART LOCATAIRE :

- a) ORGANISATION DE LA VISITE, CONSTITUTION DOSSIER DU CANDIDAT et REDACTION DU BAIL :
- Zone très tendue 10,00 €/m²
 - Zone tendue 8,00 €/m²
 - Hors zones tendues et très tendues 6,00 €/m²
- b) ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX d'ENTREE : 2,00 €/m²

2- PART PROPRIETAIRE :

- a) ORGANISATION DE LA VISITE, CONSTITUTION DOSSIER DU CANDIDAT et REDACTION DU BAIL :
- Zone très tendue 10,00 €/m²
 - Zone tendue 8,00 €/m²
 - Hors zones tendues et très tendues 6,00 €/m²
- b) ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX d'ENTREE : 2,00 €/m²

N.B. : Les honoraires facturés au Propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au Locataire

HONORAIRES DE LOCATION - BAUX NON SOUMIS A LA LOI du 06/07/1989.

- 16 % du loyer annuel répartis pour moitié entre le locataire et le propriétaire

LOCATION A USAGE COMMERCIAL, INDUSTRIEL ou PROFESSIONNEL

- 8 % du loyer des trois premières années à la charge du preneur

REDACTION D'ACTES

- Bail d'habitation meublé ou non 150 €
- Bail Commercial, Professionnel, Cession de Bail, Avenant, Renouvellement 450 €

ETAT DES LIEUX hors BAIL d'HABITATION

- Locaux d'habitation meublés ou non 150 €
- Locaux commerciaux, professionnels 250 €